

On trouverait les mêmes tendances dans des pays comme la Suisse et les Pays-Bas, avec quelques nuances, mais je ne peux m'étendre davantage dans ce domaine...

Ainsi, presque partout les textes ont considérablement évolué et les pratiques ont bien changé. On ne voit plus guère aujourd'hui de demandes d'adoption émanant de personnes âgées, ou d'autres qui seraient liées à des buts matériels. La loi française de 1966 (et ses suites), on l'a vu, protège les adoptants contre les risques de remise en question de l'adoption tout en laissant à la mère le temps de réflexion nécessaire. Mais le nombre d'enfants adoptables (surtout de moins d'un an) diminue de plus en plus; c'est là un fait général qui a des causes diverses : l'accroissement du niveau de vie dans les pays occidentaux, l'utilisation croissante des moyens de contraception, la facilité de plus en plus grande de l'avortement provoqué. Il en résulte une réduction notable des enfants abandonnés dans leurs premiers mois, Ainsi, en France particulièrement, les enfants proposés par les organismes de l'Aide à l'Enfance sont-ils de plus en plus âgés, avec tous les problèmes d'adaptation et de retrait du milieu naturel que cela pose.

Pour ces raisons, beaucoup d'adoptants éventuels se tournent vers les pays étrangers, surtout vers certains pays déshérités dans lesquels se trouvent des enfants orphelins ou sans aucune famille, dont le transfert est accepté. Mais cela pose d'autres problèmes. Car, au plan mondial, il existe une grande diversité d'approche et d'aptitude en ce qui concerne l'adoption dans sa définition et par conséquent dans la structure légale et sociale aussi bien que dans les procédures. Cette disparité reflète évidemment les différences de cultures, de traditions, de croyances.

Divers organismes se sont penchés sur ce problème sous l'égide de l'O.N.U. qui a publié en 1953 une " Etude comparative des lois relatives à l'adoption " concernant 8 pays d'Europe et 7 d'Amérique. Un groupe d'experts, réuni en 1957, a étudié plus précisément la situation d'enfants partant de pays européens ou asiatiques